

Rapport financier 2023/2034

De même que pour le rapport moral, je commencerai en disant que le bilan est « globalement positif » et ce, contrairement aux apparences.

En effet, notre bilan accuse un déficit de 9202€ , mais ceci est un chiffre qui ne reflète pas nos comptes réels et mérite des explications : la loi nous oblige à faire apparaître une provision destinée à couvrir les risques encourus lors d'une procédure prudhomme (ici, il y a 2 procédures !). Cette provision, attestée par notre avocat, est de 12380€ au total (8440 ont été provisionnés en 2022-2023 et 3940€ en 2023-2024). Mais il faut savoir que cette somme est déjà sur un compte d'épargne et qu'elle n'impactera pas notre budget.

De même pour la ligne « salaires et traitements » qui est bien supérieure à celle de 2023 : cette différence est due à une régularisation de 2000€ concernant notre chargée de mission administrative (dans la convention collective ECLAT, les salariés à temps partiel hors professeurs dont la durée hebdomadaire de travail est inférieure à 24 heures bénéficient d'une indemnité mensuelle, non proratisée, égale à 7 points par la valeur V2, qui n'avait pas été versée depuis son arrivée fin septembre 2021) et aux primes de départ en retraite de deux de nos salariés (18000 €). Comme pour la provision concernant les litiges en cours, Musicavillers dispose d'un autre compte d'épargne destiné à couvrir les départs en retraite. Nous avons choisi de ne pas ponctionner ce compte cette année sachant que nous devons prévoir d'autres départs en retraite conséquents dans les années à venir et ce faisant d'abonder ce compte pour envisager la suite avec sérénité.

Ces deux points éclaircis, il convient de noter que le bilan 2024 est sensiblement similaire à celui de 2023 si ce n'est une dépense supplémentaire concernant l'entretien des locaux. Nous avons fait appel à une auto-entrepreneuse qui s'occupe (fort bien) du ménage pour 170€ par mois ce qui est très raisonnable.

Un autre poste est en augmentation, celui concernant la SEAM, une régularisation sur 3 ans étant intervenue.

Cet exercice se termine donc de manière plutôt satisfaisante d'autant que nos tarifs n'ont pas augmentés cette année, que la subvention de la Métropole a diminué et que la masse salariale a augmentée.

Le budget prévisionnel, à l'équilibre comme il se doit, propose de concrétiser de nombreux projets intéressants soumis par nos professeurs.

Nous sommes conscients que les subventions ne vont pas augmenter, que la masse salariale ne va pas baisser, mais nous devons continuer à faire vivre l'école sereinement et à lui garder toute sa dynamique. Pour ce faire, il nous faut trouver de nouvelles sources de financement. C'est à cette tâche que s'est attelé un membre du bureau avec beaucoup de courage et nous l'en remercions.

Il serait souhaitable que des bonnes volontés viennent nous aider dans ce sens.

Pour conclure, j'adresse mes remerciements à la Municipalité de Villers-les-Nancy, à la Métropole, à tous nos adhérents, à nos professeurs et à Clara grâce à qui nos frais de comptabilité ont baissé cette année.

Anne FRANCES
Trésorière